

Une journée avec... l'Action Sociale et la Solidarité

En mairie, Fabienne Midroit gère le service Action Sociale de Collonges. C'est la personne à qui vous vous adressez pour l'informer de vos difficultés. Elle administre aussi le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Vous rencontrez des difficultés ? Ne restez pas isolé. Des aides existent pour vous. Dans votre mairie, le service Action Sociale travaille avec différents partenaires. Son 1^{er} partenaire est la Maison de la Métropole de Lyon (MDML) : elle est le point d'entrée de vos démarches. Son 2nd partenaire est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : il met en place des aides complémentaires à celles de l'État et des actions de prévention. Le service Action Sociale est aussi chargé de suivre vos demandes de logements sociaux.



Mesdames Arlette Baillet et Fabienne Midroit

Vendredi

8h30 À son arrivée, Fabienne Midroit instruit les courriers et mails reçus par le service Action Sociale et le CCAS. « Cette étape est indispensable pour le suivi des dossiers en cours ».

Son bureau, à proximité de l'accueil de la mairie, est fermé pour respecter la confidentialité des échanges. « Je suis située dans la mairie pour le service Action Sociale mais je pourrais être délocalisée dans un autre bâtiment pour le CCAS. Je m'occupe des deux et ce double métier n'est pas toujours facile à comprendre de l'extérieur. ».

8h55 À l'accueil de la mairie, un homme demande Mme Midroit : « J'ai vu lundi mon assistante sociale à la Maison de la Métropole de Lyon (MDML) à Fontaines sur Saône et je viens prendre rendez-vous pour la suite de ma demande d'aide financière auprès du CCAS ». Fabienne consulte la fiche de liaison de la personne adressée par la MDML et programme la date avec l'administré. « Les travailleurs sociaux (dont les assistantes sociales) de la MDML sont un appui pour Collonges. La fiche de liaison nous permet de trouver les compléments d'aides financières que nous pouvons mettre en place pour faire face aux difficultés rencontrées par les usagers. »

9h10 Après le départ de l'administré, Fabienne Midroit nous explique : « La MDML propose de l'aide pour l'alimentation, le logement, la gestion du budget et la santé. Elle intervient aussi pour l'insertion sociale ou professionnelle, l'autonomie ou le soin des tout-petits et des enfants (PMI, Assistants maternels, etc.). Notre travail d'équipe est au cœur des difficultés de tous les jours. »

9h30 Une femme téléphone : « Bonjour, j'aimerais organiser la livraison de repas pour mon papa ». Fabienne Midroit échange avec la personne sur les aides de l'Association Intercommunale d'Aide à Domicile (AIAD). Elle nous détaille les dispositifs : « La mairie subventionne l'AIAD pour l'ensemble de ses prestations. De son côté, le CCAS prend en charge les coûts de transport du portage des repas pour les collongeards qui demandent ce service (sous convention AIAD-CCAS). Par exemple en 2021, le CCAS a participé à 1700 repas. »

10h15 Entre les rendez-vous et les appels, Fabienne Midroit prépare la prochaine séance du conseil d'administration du CCAS. « À Collonges, les séances ont lieu tous les 2 mois et je dois préparer le conseil d'administration comme pour un conseil municipal : il y a une convocation, des rapports et des

délibérations. Nous suivons aussi une procédure budgétaire stricte. » Nous lui demandons qui compose le conseil d'administration du CCAS : « Le Maire, Président de droit, nomme les membres : 6 élus et 6 personnes de la société civile issues du monde associatif. »

10h30 Un jeune se renseigne en mairie : « Je viens pour la participation au financement de mon permis de conduire ». 500 € sont accordés en contrepartie d'une activité bénévole d'intérêt collectif qu'il exerce au profit des associations de Collonges. « Lorsque le jeune s'inscrit, on définit ensemble cette activité. Cette aide s'adresse aux 16-25 ans. Depuis 2016, 13 jeunes en ont bénéficié et 3 sont inscrits aujourd'hui. »

Jusqu'à 12h Plusieurs personnes s'inscrivent par téléphone aux prochains ateliers du Bien-Vieillir. « Notre action ne s'applique pas qu'aux aides financières. Ces ateliers organisés avec des intervenants professionnels ont un rôle de prévention, en matière de santé de la population. »

L'après-midi Fabienne Midroit fait un point complet sur chaque dossier en cours avec Arlette Baillet, adjointe à l'Action Sociale et à la Solidarité.



Initiation et suivi des aides municipales aux partenaires



Suivi des démarches de logements sociaux

Les démarches possibles au service Action Sociale

Ecoute, information, orientation



Travail avec les partenaires dont la MDML et le CCAS



Travail avec la Métropole pour l'insertion par l'emploi



Comment demander un logement social ?

Une seule procédure est possible : il faut s'enregistrer en ligne sur www.logementsocial69.fr. Si vous avez besoin d'aide, prenez rendez-vous dans un guichet d'accueil. Le service Action Sociale de Collonges suit vos demandes mais n'est pas un guichet de ce type. Les plus proches guichets sont situés à Fontaines sur Saône ou St Cyr (ou liste disponible sur collongesaumontdor.fr). À noter : la mairie n'attribue pas de logements sociaux. C'est une Commission d'attribution créée et gérée par les réservataires des logements et qui représente tous les demandeurs (État, Bailleurs, 1%, Métropole, commune, etc.) qui va étudier les dossiers et octroyer les attributions.



Participation au financement du permis de conduire



Participation aux frais de livraison de repas

Les démarches possibles au ccas

Accompagnement véhiculé



Aide alimentaire d'urgence



Ateliers numériques d'aides aux outils et aux démarches en ligne



Aide au chauffage



Organisation d'un repas annuel au restaurant pour les personnes âgées



Conférences de prévention

Ecoute, information, orientation



Distribution de chocolats pour les seniors de +75 ans



Atelier pour les seniors dans le cadre de la prévention des risques liés au vieillissement



La commission municipale Action Sociale et Solidarité

Cette commission travaille en lien étroit avec le CCAS. Sa mission : accompagner et aider les personnes en difficulté, quel que soit leur âge. Ces deux institutions travaillent d'arrache-pied pour trouver des solutions qui conviennent le mieux aux collongeards mais elles travaillent toujours en respectant une confidentialité absolue pour les personnes et les sujets qui sont évoqués. Nos administrés ont besoin de savoir que les informations qu'ils nous confient ne sont jamais divulguées à des tiers.

